

**MAIRIE D'AUZOUE EN TOURAINE
(INDRE-ET-LOIRE)**

tél.: 02 47 55 06 03 fax: 02 47 55 08 60 e-mail: MAIRIE-AUZOUE-TOURAINE@wanadoo.fr

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Commune de AUZOUE EN TOURAINE
séance du 28/06/2012

Le 28 Juin 2012 à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, la mairie sous la présidence de CHEREAU Isabelle, 1er Adjoint

Présents : Mmes : BONNEAU Colette, CHEREAU Isabelle, GROSLERON Jeannine, SERVANT Sylvie, MM : BAGLAN Jean-Claude, COSNIER Jean-Paul, HESLAULT Serge, PAPIN Pierre, PIVERT Eric

Absent(s) : Mme MOUSSU Monique, MM : BRETON Jean-Marc, GERVAISEAU Frédéric

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : AVENET Chantal, à M. PAPIN Pierre, HOFMAN-TOQUET Anne-Marie, à Mme GROSLERON Jeannine, MILLERAND Anne, à M. PIVERT Eric, TERMEAU Nathalie, à M. HESLAULT Serge, MM : GAUDINO Pierre, à Mme CHEREAU Isabelle, HENTRY Ludovic à M. BAGLAN Jean-Claude, HOUZE Fabien, à Mme BONNEAU Colette,
Invités :

Nombre de membres

³⁵/₁₇ Afférents au Conseil municipal : 19

³⁵/₁₇ En exercice : 9

Date de la convocation : 22/06/2012

Date d'affichage : 22/06/2012

Secrétaire de séance : a été nommée secrétaire : Mme BONNEAU Colette

- PARTICIPATION DES PARENTS POUR LE RESTAURANT POUR L'ANNEE 2012-2013 :

La Société SET MEAL nous propose les tarifs suivants pour le restaurant scolaire à compter du 3 septembre 2012 :

Repas enfants : 2,699 € HT soit 2,847 € TTC

Repas adultes : 3,175 € HT soit 3,350 € TTC

Pour le centre aéré :

ALSH repas enfants : 4,049 € HT soit 4,272 € TTC

ALSH repas adultes : 4,526 € HT soit 4,775 € TTC

Pique-nique enfants : 4,362 € HT soit 4,602 € TTC

Goûters : 0,509 € HT soit 0,537 € TTC

Heure du personnel : 18.374 € HT soit 21.975 € TTC

Le Conseil accepte ces tarifs et décide de fixer la participation pour les parents comme suit :

Repas enfant pour les rationnaires réguliers : 3,10 € TTC

Repas enfant pour les rationnaires occasionnels : 3,60 € TTC

Repas adulte : 4,40 € TTC

Le Conseil Municipal approuve ces tarifs 2012-2013 et qui restent inchangés par rapport à l'année dernière.

- PARTICIPATION DES PARENTS AUX FRAIS DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE 2012-2013 :

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des présents, d'appliquer et cela à compter du 3 septembre 2012, les tarifs suivants :

- 0,95 € de la demi-heure (toute demi-heure entamée est due)

Ces tarifs restent inchangés pour l'année scolaire 2012 - 2013.

- PARTICIPATION DES PARENTS AUX FRAIS DE TRANSPORT SCOLAIRE ET SURVEILLANCE POUR L'ANNEE 2012-2013 :

Le Syndicat de transports scolaires du Castelrenaudais a fixé à 90,00 € la somme qui sera réclamée à la Commune par élève transporté pour la prochaine année scolaire.

Après vote à l'unanimité :

Le Conseil Municipal fixe à 90 € la contribution des parents au transport des enfants qui fréquentent l'école de la commune.

Le recouvrement de cette somme sera réparti sur l'année scolaire comme suit :

1er trimestre :	30 €
2 ème trimestre :	30 €
3 ème trimestre :	30 €

Le Conseil Municipal a décidé la participation des parents aux frais de surveillance dans le car de transport scolaire, à savoir :

Il décide de fixer à 10 € la participation pour chaque trimestre de l'année scolaire 2012 - 2013, ce qui représente un total de 30 € par an et par enfant.

- ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2011 :

La 1ère Adjointe présente le rapport sur la qualité et le prix d'assainissement collectif 2011 et est approuvé à l'unanimité.

- MODIFICATION DES LIMITES COMMUNALES ENTRE CHATEAU-RENAULT ET AUZOUE EN TOURAINE :

La Commune de Château-Renault mène une étude actuellement pour la réalisation de leur PLU et nous demande de réfléchir sur le tracé derrière la zone artisanale de Launay. Il est envisagé, dans le secteur des jardins familiaux derrière la zone artisanale de Launay, d'amener la limite communale à l'axe de la rivière de la Brenne ce qui permettrait notamment de simplifier les opérations à venir dans ce secteur.

Le Conseil Municipal doit donner son accord sur ce nouveau tracé et à l'unanimité il ne donne pas un accord de principe. Le Conseil Municipal demande une réunion avec la Commune de Château-Renault pour avoir des précisions sur le devenir de cette zone.

- TRAVAUX DE VOIRIE : CHOIX DES ENTREPRISES :

Une consultation d'entreprise a été lancée auprès de 5 entreprises le 31 mai 2012, la date limite de réception des offres était fixée au vendredi 8 juin 2012 à 16h.

Quatre entreprises ont remis des offres, une s'est excusée.

Les propositions ont été les suivantes :

-	COLAS : 50 964,19 € TTC
-	SCREG : 55 016,00 € TTC
-	GTTP : 52 297,49 € TTC
-	VERNAT : 51 333,52 € TTC

Le Conseil Municipal décide d'attribuer ce marché de travaux à l'entreprise COLAS pour un montant de 705.81 € TTC.

Une partie des travaux sera réglée sur les crédits de l'opération d'investissement n°173 pour un montant de 31 915.50 € TTC et l'autre partie des travaux sera réglée sur les crédits de fonctionnement à l'article 61523 pour un montant de 10 790.31 € TTC.

- TRAVAUX DE SIGNALISATION : CHOIX DES ENTREPRISES :

Le Conseil Municipal a décidé de réaliser les travaux de renouvellement de signalisation sur la Commune.

Une consultation d'entreprises a été lancée. Trois entreprises ont été consultées pour la signalisation. Les offres reçues sont les suivantes :

- signalisation :
 - SIGNAL CONCEPT : 1 839.45 € TTC (avec une variante garantie 7 ans sur les miroirs soit 2 102.57 € TTC)
 - LACROIX : 1 852.89 € TTC
 - SES : 1 955.93 € TTC

Après vérification des offres, le Conseil Municipal décide d'attribuer les travaux à SIGNAL CONCEPT pour la signalisation pour un montant de 2 102.57 € TTC et seront réglés sur les crédits de l'opération d'investissement n°111.

- TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU 14 JUILLET : CHOIX DES ENTREPRISES :

Le Conseil Municipal a décidé de réaliser les travaux d'éclairage rue du 14 Juillet sur la commune d'Auzouer en Touraine.

Une consultation d'entreprises a été lancée. Deux entreprises ont été consultées pour les travaux cités. Les offres reçues sont les suivantes :

- SPIE : 13 329.90 € TTC
- EIFFAGE: 13 170.53 € TTC

Après vérification des offres, le Conseil Municipal décide d'attribuer les travaux d'éclairage public rue du 14 Juillet à EIFFAGE pour un montant de 13 170.53 € TTC et seront réglés sur les crédits de l'opération d'investissement n°173.

QUESTIONS DIVERSES :

- ASSOCIATION DU SPORT POUR UN SOURIRE :

La 1ère Adjointe donne lecture de la lettre de cette association et évoque éventuellement de lui donner une subvention de 100 € pour la participation à ce raid. Cela sera évoqué au prochain conseil.

- SUBVENTION STATION DU BOURG :

La 1ère Adjointe évoque la subvention du Conseil Général pour la station d'épuration.

- NOTE DE SYNTHÈSE SUR L'ACTIVITÉ DU SIEIL :

La 1ère Adjointe donne lecture de cette note sur l'activité du SIEIL.

- MAINTENANCE SUR L'AIRE DE JEUX A L'ÉCOLE MATERNELLE :

Le Conseil Municipal est avisé que l'entreprise SA positive fera les travaux de maintenance sur l'aire de jeux.

- CHANGEMENT HORAIRES POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE :

Au niveau du transport scolaire, les parents ont reçu l'information lors de l'inscription scolaire. La Directrice va être avisée sur ces nouveaux horaires.

La séance est levée à 22h30 et le prochain Conseil Municipal est fixé au 23 août 2012 à 20h30.

REPERTOIRE DES DÉLIBÉRATIONS :

- 2012_043: PARTICIPATION DES PARENTS POUR LE RESTAURANT POUR L'ANNÉE 2012-2013.
- 2012_044: PARTICIPATION DES PARENTS AUX FRAIS DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE 2012-2013.
- 2012_045: PARTICIPATION DES PARENTS AUX FRAIS DE TRANSPORT SCOLAIRE ET SURVEILLANCE POUR L'ANNÉE 2012-2013.
- 2012_046: ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2011.
- 2012_047: MODIFICATION DES LIMITES COMMUNALES ENTRE CHATEAU-RENAULT ET AUZOUEUR

EN TOURAINE.

- 2012_048: TRAVAUX DE VOIRIE : CHOIX DES ENTREPRISES.

- 2012_049: TRAVAUX DE SIGNALISATION : CHOIX DES ENTREPRISES.

- 2012_050: TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU 14 JUILLET : CHOIX DES ENTREPRISES.

Le Maire
Pierre GAUDINO

Les Adjoints

Les Conseillers Municipaux